

## **Rapport du Président**

Commission permanente du  
lundi 19 avril 2021

N° CP-2021-4-14-2

### **14<sup>ème</sup> Commission**

Commission Agglomération de Mulhouse

### **Service instructeur**

Service patrimoine

### **Service consulté**

## **DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS DE LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE AU SEIN DE DEUX ASSOCIATIONS AGISSANT POUR LA CITE DE L'AUTOMOBILE**

Résumé : Le présent rapport a pour objet de procéder à la désignation de nouveaux représentants de la Collectivité européenne d'Alsace, suite aux modifications des statuts de l'Association de Gestion du Musée National de l'Automobile de Mulhouse et de l'Association Propriétaire du Musée National de l'Automobile de Mulhouse, et en complément des élus déjà désignés au titre des missions confiées.

Conformément à l'article L.3121-23 du Code général des collectivités territoriales, la Collectivité européenne d'Alsace procède à la désignation de ses représentants ou de ses délégués pour siéger au sein des organismes extérieurs.

L'Association Propriétaire du Musée National de l'Automobile de Mulhouse (APMNAM) et l'Association pour la Gestion du Musée National de l'Automobile de Mulhouse (AGMNAM) ont modifié leurs statuts lors de leur assemblée générale du 14 décembre 2020. Ces modifications impliquent de nommer 4 représentants supplémentaires au sein de l'APMNAM et 2 représentants supplémentaires au sein de l'AGMNAM pour totaliser 6 représentants de la CeA pour chacune des associations.

Ces nouveaux élus de la CeA à désigner viendront compléter les représentants déjà en place, à savoir :

- Messieurs TRIMAILLE et COUCHOT au sein de APMNAM,
- Madame JENN, Messieurs TRIMAILLE, COUCHOT et HABIG au sein de l'AGMNAM.

La désignation des représentants de la Collectivité européenne d'Alsace au sein des instances décisionnelles des associations est valable pour toute la durée de leur mandat de Conseiller d'Alsace et ce, jusqu'au prochain renouvellement de l'assemblée.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de :

- désigner Mesdames GROFF, DREXLER et JENN ainsi que Monsieur HABIG au sein de l'Association Propriétaire du Musée National de l'Automobile de Mulhouse en qualité de membre pour siéger à l'assemblée générale et au conseil d'administration, en plus des deux représentants de la CeA déjà désignés ;
- désigner Mesdames GROFF et DREXLER au sein de l'Association pour la Gestion du Musée National de l'Automobile de Mulhouse en qualité de membre pour siéger à l'assemblée générale et au conseil d'administration, en plus des quatre représentants de la CeA déjà désignés.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président



Frédéric BIERRY